

Télé-relève et relevé de compteur

Les relevés de compteur

Si votre compteur n'est pas équipé de la radio/télé-relève

Un agent passe relever votre compteur. Ce relevé permet de connaître précisément votre consommation d'eau. Votre compteur doit donc toujours rester accessible et la niche doit être dégagée de toute immondice (gravats, terre...). Merci de votre compréhension.

En cas d'impossibilité d'accès au compteur et après un deuxième passage, il vous est laissé dans la boîte aux lettres un « **Avis de passage** » que vous devez nous retourner complétée dans les meilleurs délais. A défaut, une consommation forfaitaire est évaluée par nos soins.

La Télé-relève

Le système de télé-relève des compteurs d'eau couvre à présent près de 99% des communes du pôle Saurdrone: **Frouzins, Portet sur Garonne, Roques et Seysses.**

La télé-relève pour plus de réactivité

Le SIVOM a initié, dès 2012, le déploiement de la télé-relève. Cette nouvelle solution technique repose sur une émission radio longue portée, qui permet le suivi à distance et en temps réel des consommations individuelles d'eau. Votre présence n'est donc plus indispensable lors du relevé de compteur.

La télé-relève est un dispositif efficace dans la lutte contre les fuites d'eau et la préservation de la ressource. Grâce à ce système, nous vous alertons sur les consommations anormales et les suspicions de fuites d'eau potable.



Où en est-on de sa mise en place ?

La mise en place de cette technologie est encore peu présente en Midi-Pyrénées. Au SIVOM SAG^e, elle découle d'une volonté de prévenir au plus vite les fuites d'eau, dans le cadre de notre démarche environnementale. La télé-relève, en évitant le gaspillage de l'eau s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Agissons contre le gaspillage

Usagers alertés sur une consommation permanente supérieure à 4 litres/heure: 543 en 2015 et 356 en 2016.

Deux vérifications valent mieux qu'une...

Attention, comme pour tout système électronique, le SIVOM ne peut pas garantir à 100% le suivi continu des données. Ce système représente certes une aide précieuse pour détecter les fuites d'eau chez vous mais il ne se substitue pas à votre responsabilité : il vous appartient de vérifier l'état de vos installations visuellement et/ou en suivant régulièrement votre consommation grâce à votre compteur.

La protection de votre compteur reste importante

Pour permettre le bon fonctionnement de la télé-relève, merci de ne pas protéger votre compteur avec des isolants renfermant de l'aluminium ou absorbeurs d'eau (laine de verre ou de roche, carton, textile...). Utilisez des isolants secs comme les plaques de polystyrène ou polyuréthane, également plus efficaces contre le gel.